

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

- VU l'article L 613-1 du Code de l'Education ;
- VU l'arrêté du 22 janvier 2014, modifié, fixant le cadre national des formations conduisant des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- VU le décret n° 2016-672 du 25 mai 2016, modifié, relatif au diplôme national de master ;
- VU la charte des examens approuvée par délibération de la CFVU du 12 juin 2023 ;
- VU la proposition de la Directrice de l'INSPÉ Centre Val de Loire – Académie d'Orléans-Tours ;

DECIDE

Article 1 :

Le jury de délivrance du **master mention Métiers de l'Education, de l'Enseignement et de la Formation encadrement éducatif**, au titre de l'année universitaire 2023/2024, est constitué comme suit :

Président du jury :

- **Mme Anne BOUJU-GOUJON** **Maître de Conférences**

Vice-Président du jury :

- **Mme Mandarine HUGON** **Maître de Conférences**

Membres du jury :

- | | |
|---------------------------|------------------------------------------------------------|
| - M. Jean ROUSSEL | Conseiller Principal d'Education - Formateur INSPE CVL |
| - Mme Sarah VENOT | Conseillère Principale d'Education - Formatrice INSPE CVL |
| - Mme Célia VAN SMEVOORDE | Conseillère Principale d'Education - Formatrice académique |
| - Mme Elise DE PUTTER | Conseillère Principale d'Education – Formatrice académique |
| - Mme Sabine MAISONNIER | Professeure des Ecoles |

Article 2 :

En cas de force majeure entraînant l'absence du Président de jury, le membre désigné en qualité de vice-président assure la présidence du jury.


Article 3 :

Le conseil de perfectionnement du **master mention Métiers de l'Education, de l'Enseignement et de la Formation encadrement éducatif**, est constitué comme suit :

- | | |
|-----------------------|---------------------------------------------------------|
| Mme MAGNERON Nathalie | Directrice de l'INSPÉ CVL |
| Mme BOUJU-GOUJON Anne | Responsable du Master MEEF Mention Encadrement Educatif |
| Mme HUGON Mandarine | Formatrice Maître de conférences INSPE CVL |
| M. ROUSSEL Jean | CPE Formateur Temps plein INSPE CVL |
| Mme VENOT Sarah | CPE Formatrice Temps plein INSPE CVL |

Mme	DE PUTTER Elise	Formatrice académique CPE
Mme	VAN SMEVOORDE Célia	Formatrice académique CPE
Mme	MAISONNIER Sabine	Responsable du centre INSPE CVL de Tours-Fondettes
Mme	Virginie RITTER	Secrétariat Master MEEF EE
Mme	DAUMET Aude	Responsable du CRD
M.	KHELLAD Jamal	IPR Vie scolaire
M.	FARGE Arnaud	Proviseur de lycée
Mme	TAVEAU Tatiana	Conseillère Principale d'Education
Mme	LEMAITRE Cécile	Conseillère Principale d'Education
Mme	ALLIOT Florine	Conseillère Principale d'Education
Mme	ROISIN Véronique	Enseignante Formatrice Temps plein INSPE CVL
Mme	PELLE Agnès	Enseignante Formatrice Temps plein INSPE CVL
Mme	DA SILVA Lucie	Représentante des étudiants de M1
Mme	BOURDET Lola	Représentant des étudiants de M1
M.	PILER Nathan	Représentant des étudiants de M2
M.	LAVIGNE Pierre	Représentant des étudiants de M2
Mme	DREUX Camille	Représentante des étudiants de M2 C.A.
Mme	PAULMIER Suppléante	Représentante des étudiants de M1
M.	LHERMENAULT Lilian Suppléant	Représentant des étudiants de M1
Mme	BAUDRIBOS Mathilde Suppléante	Représentante des étudiants de M2
Mme	THIBAUT Clémence Suppléante	Représentante des étudiants de M2
Mme	DEMARQUET Céline Suppléante	Représentante des étudiants de M2 C.A.

Fait à Orléans, le 15 décembre 2023


Eric BLOND